

Le marais de Merlemont (60)

Contexte écologique

Le marais de Merlemont est situé sur la commune de Warluis (60) en vallée du Thérain. Autrefois composé de prairies, de mégaphorbiaies, de boisements humides, et de cultures de maïs, ce site est exploité depuis 2000 pour ses alluvions.

Son intérêt écologique s'était notamment traduit par son inscription dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF de type I « Montagne et marais de Merlemont, Bois de Hez-Ponchon »).

Des suivis écologiques sont menés depuis 2002 afin d'évaluer l'efficacité des réaménagements. Ces derniers n'ont pas uniquement des objectifs écologiques puisque ce site sera également dédié à la pêche et à la promenade, deux activités qui demandent une certaine partition de l'espace.

Les aménagements écologiques d'ores et déjà réalisés ont consisté à profiler 2 plans d'eau contenant des berges en pente douce, à réaliser des hauts fonds et à créer une mare à proximité des plans d'eau. Des prairies de fauche sèches ont également été recrées sur certains secteurs en pourtour des plans d'eau.

Des inventaires ont été réalisés en 2002, 2006 (CPIE des Pays de l'Oise), 2009 (Ecothème), 2012 (Bureau d'étude Rainette) afin d'étudier la recolonisation des lieux par la flore et la faune.

Les espèces végétales

Suite à l'extraction du site qui a laissé place à des sols perturbés et minéraux, une dynamique végétale naturelle s'est mise en place. Se succèdent alors des groupements végétaux variés qui, au fil des ans, tendent à évoluer spontanément vers des stades ligneux, d'abord arbustifs, puis arborés.

D'un point de vue floristique, 182 espèces végétales ont été recensées sur l'ensemble du site. Parmi celles-ci, environ 30% sont des espèces qui se développent dans des conditions plus ou moins humides. Ces espèces se développent principalement au niveau des bords de plans d'eau et notamment au niveau des hauts fonds, du chenal, des rives en pente douce, de la mare et des fossés...

Parmi les espèces remarquables que l'on retrouve sur le site, on peut citer les espèces aquatiques suivantes :

Le potamot nouveau (*Potamogeton nodosus*). Cette espèce rare est quasi menacée est observée au sein de l'étang et du chenal du site.



Potamogeton nodosus

Dans des secteurs un peu plus profond, on peut également observer la Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum*)



Myriophyllum verticillatum

On retrouve également la Renoncule en crose (*Ranunculus circinatus*). Cette espèce est bien installée au niveau des différents plans d'eau et forme de remarquables herbiers, souvent associée au deux espèces précédentes.



Ranunculus circinatus

Les espèces animales

Les cortèges faunistiques sont classiques des plans d'eau récents. Les espèces les plus caractéristiques sont les odonates et certaines espèces d'oiseaux.

des oiseaux...

S'agissant des oiseaux, parmi les 76 espèces observées sur le site, les oiseaux patrimoniaux utilisant la carrière et les aménagements pour nicher sont les suivants :

Le Fuligule milouin, le Petit Gravelot, le Martin-pêcheur, la Bouscarde de Cetti, le cygne tuberculé, le Pouillot fitis, le Tarier et le Grèbe castagneux.

Le Fuligule milouin (*Aythya ferina*) est un canard plongeur qui a généralement des difficultés à trouver des plans d'eau calme pour nicher.



Aythya ferina

des libellules...

Sur les 21 espèces de libellules recensées en 2012, on peut souligner l'apparition de nombreuses espèces sur le marais dont l'Aeshne affine (*Aeshna affinis*) au niveau de la mare créée ou la Libellule à quatre tâches sur une zone de hauts fonds

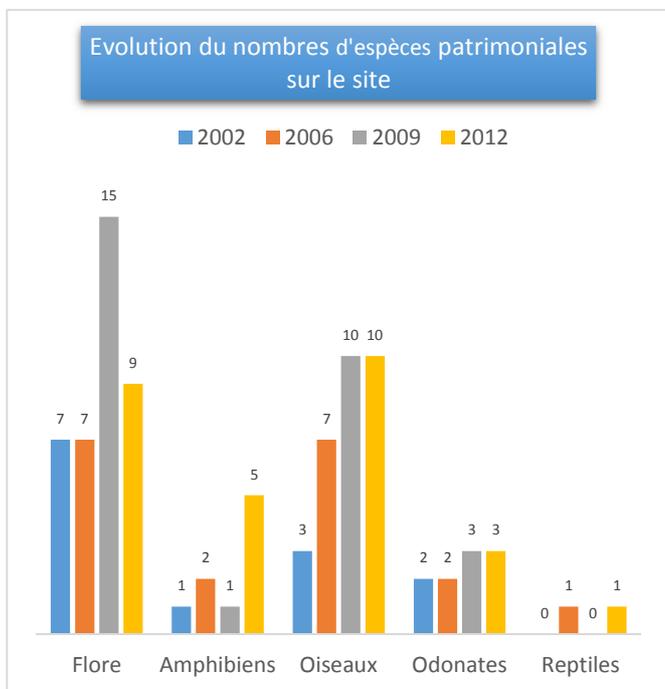
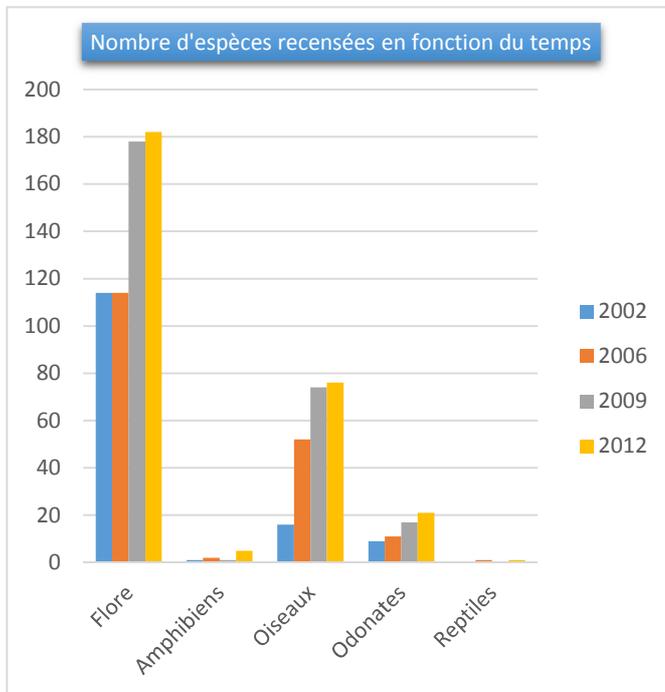


Aeshna affinis

Synthèse

Les résultats obtenus lors de ces différents diagnostics écologiques effectués en 2002, 2006, 2009, 2012 encouragent la SAS CARRIERES CHOUVET à continuer sur la voie du réaménagement écologique.

Les deux représentations graphiques ci-dessous résumant la progression de la biodiversité du lieu.



Le fait d'insérer des réaménagements écologiques au sein d'un site comme celui de Warluis permettra à terme d'apporter de la valeur ajoutée à ce terrain, et ceci dans l'intérêt du plus grand nombre, par rapport à sa vocation antérieure.